

«SEMPER REFORMANDA»: L'ADMINISTRATION AUSSI DOIT SE RÉFORMER

Du point de vue du chancelier de l'Eglise, l'année 2015 peut être qualifiée d'importante notamment par rapport à l'avenir. Rappelons qu'en septembre, le Grand Conseil a pris acte d'un rapport sur les relations entre l'Eglise et l'Etat dans le canton de Berne et adopté huit déclarations de planification. La première d'entre elles marque le coup d'envoi de la révision totale de la loi sur les Eglises de 1945. Mais, autre face de la réalité, face à diverses absences pour maladies au sein de la chancellerie de l'Eglise, à un changement de personne à la direction du service de la Chancellerie et aussi face à la perspective de devoir fournir les mêmes prestations avec moins de moyens qu'aujourd'hui, en 2015 l'accent a été sur l'optimisation de la gestions des dossiers.



*Daniel Inäbnit
Chancelier de l'Eglise*

UNE «ROTATION DES DOSSIERS» TOUJOURS AUSSI SOUTENUE

Durant l'année sous revue, avec plus de 130 dossiers nouveaux ouverts suscitant plus de 400 points à l'ordre du jour, répartis sur 23 séances de la direction de l'Eglise, le nombre des dossiers s'est définitivement établi à un niveau élevé. Dans le domaine du «simple» service du parlement, soit les activités de soutien au Synode, le volume des dossiers, en comparaison avec les deux années précédentes, est resté à peu près le même. Au printemps 2015, l'élaboration des messages au Synode relatifs au rapport «Ecoplan/Advocate» et à la position du Conseil exécutif sur les relations «Eglise-Etat» a mobilisé plus que d'habitude l'ensemble des secteurs des services généraux et suscité des échanges intenses entre les secteurs mais aussi au sein du groupe de pilotage «Relations Eglise-Etat» au regard des questions complexes soulevées. En outre, les contacts avec les offices cantonaux compétents, en particulier avec le secrétariat général de la Direction de la Justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne et du délégué aux affaires ecclésiastiques se sont intensifiés.

NOUVEAU PROGRAMME DE LÉGISLATURE

Pour le rédacteur de ces lignes, les travaux en lien avec l'élaboration du programme de législature 2016-2019 ont été particulièrement captivants et enrichissants. Pour la période couverte, les priorités retenues portent sur le développement des relations entre l'Eglise et l'Etat, le processus d'élaboration de la vision Eglise 21 et le Jubilé de la Réforme 2017. Il va naturellement de soi, qu'au-delà de ces trois axes, les services généraux continueront d'offrir leurs prestations en faveur des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques, des collaboratrices et collaborateurs dans les différents ministères et services mais aussi pour la population au sens large.

TRAQUER LES GASPILLAGES

Grâce à la nouvelle infrastructure informatique et une performance et une stabilité accrue du serveur, grâce aux nouveaux terminaux, le travail à l'écran pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs s'est considérablement amélioré. Outre ces aspects techniques, l'optimisation de nos processus de gestion sera, encore plus qu'aujourd'hui, au centre de notre

attention. Du point de vue du chancelier, les processus administratifs sont appelés à évoluer par l'élimination de «gaspillages» dans les manières de pensée et de faire.

*Daniel Inäbnit
chancelier de l'Eglise*

CHANCELLERIE DE L'ÉGLISE

CHANCELIER

Daniel Inäbnit

SERVICE DE LA CHANCELLERIE

Sandra von Allmen

(responsable jusqu'au 30 juin 2015)

Ursula Furter (à partir du 15 juin 2015,
responsable à partir du 1^{er} juillet 2015)

Käthy Buntschu, Barbara Trachsel

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Hans Martin Schaer (responsable)

Bertrand Baumann

(responsable communication
francophone)

Adrian Hauser (rédacteur ENSEMBLE,
à partir du 1^{er} juin 2015)

Nicolas Meyer (rédacteur ENSEMBLE,
à partir du 15 juin 2015)

Doria Bigler, Karin Freiburghaus,
Silvia Fueter, Heidi Hänni

SERVICE JURIDIQUE

Christian R. Tappenbeck (responsable),

Roger Juillerat, Ursula Sutter

(à partir du 1^{er} octobre 2015)

Isabelle Scherer-Abgottsporn

(jusqu'au 30 juin 2015),

Nicole Schrepfer (à partir du
1^{er} juillet 2015)

SERVICE DE TRADUCTION

Bertrand Baumann (responsable)

Doria Bigler (coordination)

SERVICE JURIDIQUE

Durant l'année 2015, ce sont bien sûr les relations entre l'Eglise et l'Etat qui ont mobilisé le service juridique. Dans la représentation des intérêts de l'Eglise, ce service de la chancellerie de l'Eglise a apporté un soutien sur les questions juridiques. Le service a par ailleurs procédé aux recherches nécessaires pour permettre au Synode de prendre position sur les «Principes de développement des relations entre l'Eglise et l'Etat dans le canton de Berne». Durant les mois d'été déjà, le service juridique s'est intensément préparé à ce qui va venir. Il a ainsi soumis à une analyse approfondie l'ensemble des actes juridiques relevant du droit ecclésiastique, sur la base de laquelle les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont pu disposer d'un premier document de fond pour une nouvelle loi sur les Eglises. Depuis novembre 2015, cinq groupes de projets partiels se sont mis à la tâche avec un calendrier très serré, devant déboucher sur un projet de révision totale de la loi sur les Eglises. Le service juridique est impliqué dans l'ensemble de ces projets et bénéficie du soutien précieux d'un expert externe (le juriste Ueli Friederich) ainsi que des collaboratrices et collaborateurs des services généraux (Willy Opliger, Stephan Hagenow).

Parallèlement, l'accompagnement et le conseil juridique sont restés en 2015 l'une des tâches essentielles du service. On peut à nouveau qualifier d'impressionnant le nombre des demandes soumises au service par les paroisses, collaboratrices et collaborateurs de l'Eglise et bénévoles. Face au nombre croissant des demandes, le service juridique, grâce au soutien d'un stagiaire juriste de l'Université de Fribourg a entrepris l'élaboration de «Questions fréquemment posées» qui seront publiées – en allemand et en français – sur le site Internet des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure dans le courant de l'année 2016.

Par ailleurs, le service juridique a coordonné différentes prises de position de notre Eglise vis-à-vis des autorités cantonales, par exemple sur la loi sur l'aide sociale ou encore l'Ordonnance sur les soins hospitaliers. Il s'est également penché en profondeur sur le projet de nouvelle constitution de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS). Les apports concrets qu'il a élaborés seront abordés dans un groupe de travail, que la FEPS a mis sur pied à la fin 2015 et dans lequel siègent différents juristes des Eglises membres.

Christian Tappenbeck, responsable du service juridique

SERVICE DE COMMUNICATION ET DE TRADUCTION

C'est aussi le thème «Eglise et Etat» qui a dicté le contenu et le rythme de différents projets de la communication. Mettre sous les yeux du public toute la vaste palette des activités et des prestations des Eglises nationales a été ainsi l'un des objectifs de la présence des Eglises à la Foire de printemps de la BEA, placée sous le slogan «L'église, c'est plus que ce que tu crois»: sous forme de dix affirmations, il s'agissait de mettre en évidence, tant à l'intention des membres de l'Eglise que de l'opinion en général, tout ce que l'Eglise fait. Dans un journal intitulé du nom du projet ci-dessus, ces affirmations ont été reproduites dans une langue et une présentation conformes au goût du public d'aujourd'hui. Grâce aux offres généreuses des éditeurs de «reformiert.», du «Pfarrblatt» et de «La vie protestante», la publication des trois Eglises nationales a pu être parallèlement diffusée dans un tirage de plus de 400 000 exemplaires auprès de nombreux ménages du canton de Berne. Lors de la BEA elle-même, Roland Jeanneret et Rita Jost Galli ont conduit deux fois par jour des podiums publics sur l'Eglise avec des personnalités, qui ont convaincu par leur caractère actuel et leur contenu. Il est aussi apparu clairement que le stand de la BEA n'était pas le lieu le plus adéquat pour une telle activité.

L'objectif d'améliorer et d'intensifier la circulation de l'information entre le Conseil synodal et les Services généraux destiné aux membres des autorités, des collaboratrices et collaborateurs et des bénévoles dans les paroisses et les arrondissements au moyen de la publication d'un magazine adressé personnellement 10 fois par année par courrier à ses destinataires a suscité des débats nourris en prélude au Synode au niveau des fractions et des commissions. La décision finale du Synode sans appel a donné la motivation supplémentaire nécessaire au lancement de ce magazine dans de très brefs délais. Dès la fin de la pause de l'été et donc au bon moment avant le débat au Grand Conseil sur les relations entre l'Eglise et l'Etat, le premier numéro d'ENSEMBLE, le magazine des collaborateurs et des bénévoles de l'Eglise, consacré au thème «Eglise et Etat» sortait de presse. Chaque numéro s'articulera autour d'un dossier autour d'un thème d'actualité ou dans lequel l'Eglise est impliqué. Conséquence, la Circulaire du Conseil synodal a été intégrée dans ENSEMBLE dès le deuxième numéro. Appliqué à d'autres documents, les économies d'envoi postal sont substantielles.

Le service de traduction a accordé une attention particulière à ne pas se contenter de traduire une publication, mais à la compléter et à l'adapter pour qu'elle soit pertinente pour ses destinataires dans les régions francophones de notre Eglise et en Suisse romande en général. Par ailleurs, un séminaire destiné à faire le point sur la solution Internet existante, qui, comme l'on sait, est également ouverte aux paroisses, et promouvoir les échanges entre les utilisateurs, a été bien suivi. Mentionnons également que dans le cadre des discussions en marge de la création de «Réformés», un journal conjoint destiné à l'ensemble des membres des églises en Suisse romande, des prises de position et des propositions ont été élaborées. Enfin, mentionnons le succès des «10 propositions en faveur de la cohabitation dans une société multireligieuse», émanant des Eglises bernoises, un petit dépliant en l'apparence modeste mais au contenu particulièrement pertinent. Il est désormais diffusé dans les quatre langues nationales.

Bertrand Baumann, responsable du service de traduction

Hans Martin Schaer, responsable du service de la communication



Le panorama sur la vieille ville de Berne est marqué par ses clochers.



Le mariage religieux – Nous voulons nous marier à l'église : le stand des Eglises nationales au salon du mariage 2015 a attiré de nombreux curieux.